



Planning des activités périscolaires 2022-2023

Les activités ont lieu de 16h50 à 17h50

Début des activités dans la semaine du 5 au 9 septembre 2022



Chers parents,

Vous trouverez ci-joint la liste des activités périscolaires que vous propose Sainte Marie pour l'année 2022-2023.

Les bulletins d'inscription se trouvent dès aujourd'hui sur le site de l'école, dans l'onglet :

« Ecole Sainte Marie » - « Activités périscolaires ». Toute demande d'information se fait directement auprès des associations.

Attention, les places sont limitées pour beaucoup d'activités.

Tennis : Le lundi pour les CP – CE1 – CE2 et le vendredi pour les CE2 – CM1 – CM2 à Ste Marie - Salle polyvalente
Le mercredi (CP – CM2) de 9h à 10h – Court Edouard Nortier à Neuilly sur Seine

Chorale : Le lundi pour les CE1 - CE2 – CM1 – CM2

Rythme, percussions, chant :

Le jeudi pour les CP – CE1- CE2



Couture : Le mardi pour les CE1 et les CE2 et le jeudi pour les CM1 et CM2

Broderie : Le lundi pour les CM1, CM2, 6ème

Théâtre : Le mardi pour les CE1, CE2, CM1, CM2. Le jeudi pour les CM1 et CM2. Le vendredi pour les CE1, CE2, CM1, CM2

Escrime : Le lundi pour les CP, CE1, CE2, CM1, CM2.

Légo : Le lundi pour les MS et GS, le mardi pour les CP et CE1, le vendredi pour les CE2, CM1, CM2

Anglais : Le mardi de 16h45 à 17h15 ou de 17h15 à 17h45 pour les MS et GS (1/2h)

Pour des raisons d'organisation interne, seuls les enfants inscrits en garderie tous les soirs pourront participer à l'atelier d'anglais

Le mardi ou jeudi pour les CP – CE1

Le lundi ou vendredi pour les CE2 – CM1 – CM2

Éveil à la nature et l'écologie par la créativité – LAB MOBILE :

Le mardi pour les CE1-CE2

Le jeudi pour les CM1-CM2



Cours de codage (informatique, électronique, robotique) PLAY'N'PROG :

Le lundi pour les CE2, CM1, CM2

Échecs : Le jeudi ou vendredi de 16h50 à 17h50 pour les CP au CM2

Le jeudi, 17h50 – 18h50 pour les CP au CM2 (sous réserve qu'il y ait suffisamment d'inscrits)

Danse :

Danse classique : Le lundi à 16h45 pour les GS

Danse classique : Le mardi de 17h50 à 18h50 pour les CM1-CM2-Collège (minimum 3 ans de danse classique)

Danse classique : Le mercredi de 13h30 à 14h30 pour les CM1 – CM2 – 6^{ème} (minimum 2 ans de danse classique)

Danse classique : Le jeudi à 16h50 pour les CP, CE1, CE2 (1^{ère} et 2^{ème} année cours débutant)

Hip hop : Le mardi à 16h50 pour les CE2, CM1, CM2 (débutant et moyen)

Hip hop : Le jeudi de 17h50 à 18h50 pour les CM2 et collégiens (de St Justin)

Cours de comédie musicale (danse, théâtre, mime, mise en scène) : Le mercredi de 14h35 à 15h35 pour les CE2-CM1-CM2-Classes collège

